

Ecole : Vérines Croix Chapeau Saint Médard d'Aunis

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe :

Repas
+
Après midi
A partir de 11h30

Après midi
A partir de 13h30

Mercredi 07/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 14/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 21/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 28/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Abs pour maladie : fournir un certificat médical dans les 8 jours qui suivent l'absence
Toute absence non justifiée ou annulée hors délai sera facturée.

Annulation de dates : 1 semaine avant la date concernée par écrit

Nous informons les parents de leur intérêt à souscrire pour leurs enfants un contrat d'assurances de personnes, destiné à couvrir les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités pratiquées.

Nom et Signature des parents,

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Bulletin d'inscription
à déposer à l'accueil
ou
à renvoyer par mail

Horaires d'accueil des enfants

Lundi : 7h30–8h35 / 16h30–19h
Mardi : 7h30–8h35 / 16h30–19h
Mercredi : 7h30–9h
11h30–19h
Jeudi : 7h30–8h35 / 16h30–19h
Vendredi : 7h30–8h35 / 16h30–19h

TARIFS Périscolaire matin et soir
Facturation à l'heure entamée
*Tarifs applicables au 01/09/2014

Coût horaire	Allocataire CAF/MSA	Passeport CAF/MSA		
		Q3	Q2	Q1
1 Heure	2.50 €	2.40 €	2.30 €	2€ 20
2 Heures	4.50 €	4.40 €	4.30 €	4.20 €
3 Heures	6 €	5.90 €	5.80 €	5.70 €

Hors CAF /MSA - majoration de 0,50 € par heure
Le goûter est à 0,60 €, il est automatiquement facturé sur la 1ère heure de présence

Absence non justifiée

Matin 2,50 € / enfant
Soir 5 € / enfant

TARIFS (Mercredi après-midi)

Habitants CDC Aunis Sud & Sivom Plaine d'Aunis		1/2 Journée avec repas	1/2 Journée sans repas
Quotient familial CAF Inférieur à 761	Q1	7.50 €	3.50 €
	Q2	9 €	5 €
	Q3	10.50 €	6.50 €
Allocataire CAF		12 €	8 €
Hors CAF		14 €	10 €

Le repas n'est pas pris en charge pour les spécificités alimentaires.
Une déduction de 2.50 € sera appliquée

TARIF PERI ACCUEIL

SOIR (17h00-19h00) 1,00 €

RETARD

5€ par quart d'heure / famille

Pôle enfance PAPJ



Responsable Accueil de Vérines :
Corinne ARNAUD / 06.25.34.46.80

MARS 2018



Directrice de l'association :
Céline ESPIOT / 06.11.87.11.48

Secrétariat :
Elodie SERER

☎ 05.46.01.97.69
contact@papj.fr
www.papj.fr

Programme Mercredis

Mercredi 07 / 03

Grands & Petits :
Prépa du Goûter
Presque Parfait



Mercredi 14 / 03

Grands & Petits :
Goûter Presque Parfait



Mercredi 21 / 03

Grands : Fabrication d'une pinata



Petits : « T'choupi prend le train » : Malle train et fabrication d'un ticket de train

Mercredi 28 / 03

Grands : La fabrique à bonbons



Petits : « T'choupi découvre les formes » : dessin à partir d'une forme...



L'équipe d'animation

Responsable de l'accueil : Corinne Arnaud
Animatrices : Anabelle Hoarau, Shaya Manthe,
Anaïs Belmontet, Jennyfer Saint-Pol

Programme Périscolaire

Chez les grands :

Le matin ...

- ☞ du 05 au 09 : Jeux d'équilibre
- ☞ du 12 au 16 : Pixel Art géant
- ☞ du 19 au 23 : Défis modelage
- ☞ du 26 au 30 : Jeux de rapidité



Le soir ... "Mars Attaque"

- ☞ Création de fusées
- ☞ Réalisation d'un pot à crayons de l'espace
- ☞ Sable magique



Chez les petits :

Le matin ... « Les couleurs »

☞ du 05 au 09 :

- Savons multicolores et « Fleur de douche »
- ☞ du 12 au 16 : Réalisation d'un bocal Galaxie
- ☞ du 19 au 23 : Création de crayons multicolores
- ☞ du 26 au 30 : Peinture aux glaçons

Le soir ... "Mars Attaque"

- ☞ Fabrique ta fusée et fais la voler
- ☞ Fabrique ta pâte à modeler de la galaxie
- ☞ Décoration de la salle sur l'espace
- ☞ Fabrique ta comète : lancer de comètes et fusées avec les grands



BULLETIN D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE MARS 2018

Ecole : Vérines Croix Chapeau RPI (Virson / Bouhet / Chambon)

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe:

	MATIN	SOIR
Jeudi 01/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 02/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 05/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 06/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 07/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 08/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 09/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 12/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 13/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 14/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 15/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 16/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 19/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 20/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 21/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 22/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 23/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 26/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 27/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 28/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 29/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 30/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Abs pour maladie : fournir un certificat médical dans les 8 jours qui suivent l'absence

Toute absence non justifiée ou annulée hors délai sera facturée.

Annulation de dates : 1 semaine avant la date concernée par écrit

Nous informons les parents de leur intérêt à souscrire pour leurs enfants un contrat d'assurances de personnes, destiné à couvrir les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités pratiquées.

Nom et Signature des parents,

SIGNATURE OBLIGATOIRE